

Multiplication de semences potagères populations en Wallonie : Système, modèles technico-économiques, freins et voies de développement

Auteur : Julian Martens

Date : août 2023

Note de synthèse suite à la réalisation du mémoire de fin d'études Bioingénieur de l'Université catholique de Louvain

1. Contexte

En raison des défis environnementaux, économiques et sociaux actuels, de nombreux acteurs remettent en question les objectifs et méthodes de production alimentaire aujourd'hui majoritaires. Ces remises en question concernent notamment la production semencière, puisque celle-ci est le point de départ de la production alimentaire.

Ce travail de fin d'études s'est intéressé aux schémas semenciers en lien avec le secteur des légumes Bio en région Wallonne (Belgique).

A l'heure actuelle, l'approvisionnement en semences de légumes Bio se fait majoritairement à l'échelle européenne. Les entreprises semencières font appel à des multiplicateurs pour réaliser la production de semences, puis commercialisent ces semences auprès des maraîchers et des pépiniéristes. En Figure 1 est représentée l'organisation du secteur semencier pour les maraîchers wallons (adapté de (Antier 2021))¹.

Ce mémoire de fin d'étude émerge de l'intérêt pour des variétés potagères populations reproduites régionalement de la part de maraîchers bio professionnels wallons (Antier 2021) et de l'intérêt de semenciers commercialisant des variétés bio potagères populations de faire appel à des multiplicateurs des semences en Wallonie (Mertens 2021).² A la suite de ces constats, l'objectif de ce travail a été de **fournir un éclairage sur l'activité de multiplication de semences potagères populations biologiques (dans la figure, les « maraîchers-multiplicateurs »), ses modèles technico-économiques et son développement en Wallonie.**

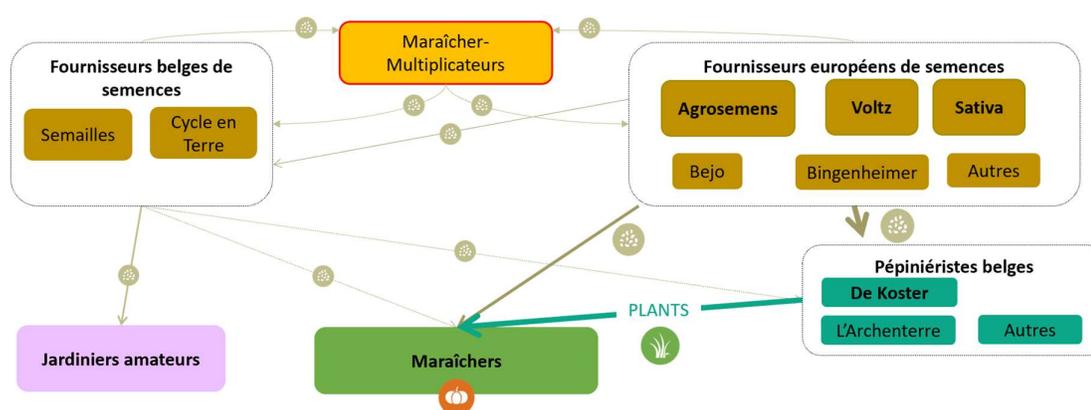


Figure 1: Organisation du secteur des semences pour les producteurs de légumes biologiques wallons (adapté de (Antier 2021)).

¹ [Enquête sur les choix semenciers du secteur légumier Bio en Région wallonne - Sytra](#)

² [ITBIO_59_Web.pdf \(biowallonie.com\)](#) (p.16-p.27)

Pour ce faire, deux enquêtes ont été menées au cours de la saison 2022. Premièrement auprès de professionnels du secteur ayant une vision large. Deuxièmement, auprès de « maraîcher multiplicateurs » produisant ou ayant produit pour les entreprises semencières wallonnes Cycle en Terre et Semailles.

2. Quelle est l'ampleur de l'activité de multiplication en Wallonie aujourd'hui ?

À l'heure actuelle, deux entreprises commercialisent des semences potagères populations multipliées en Wallonie aux utilisateurs finaux (maraîchers et jardiniers amateurs). Il s'agit de Cycle en Terre et Semailles. Les semences commercialisées par ces deux entreprises proviennent de trois sources : leur propre production ; l'achat et revente de semences fournies par d'autres entreprises semencières ; et enfin, un réseau de multiplicateurs qu'elles contractualisent pour la production de semences. Parmi leur réseau de multiplication (lors de l'enquête durant la saison 2022), Cycle en Terre comptait 9 producteurs de semences en Belgique et Semailles comptait 10 producteurs de semences dont la moitié sont localisés en Belgique.

3. Quels sont les modèles technico-économiques de la multiplication de semences potagères ?

Grâce à l'analyse de données récoltées lors de l'enquête menée auprès de 12 producteurs de semences, trois modèles principaux ont été identifiés qui diffèrent selon le temps alloué à la multiplication. Ces modèles, représentés dans la figure 2 sont également caractérisés par des variables quantitatives tels que la surface de l'exploitation, de la production maraîchère et semencière. Et des variables qualitatives tels que les ressources matérielles, cognitives, vivantes et financières ainsi que la logique d'organisation temporelle et spatiale.

- Le modèle le plus représenté est le Maraîcher-Multiplicateur (MAMU), celui-ci alloue une petite proportion de temps à la multiplication par rapport au maraîchage (<5%), il peut générer un chiffre d'affaires entre 0 et 2k€ et généralement ils multiplient une à cinq variétés.
- Le Multiplicateur spécialisé (MU) alloue 100% de son temps de travail à la multiplication, peut générer entre 9k et 150k € et multiplie une grande diversité de variétés, entre 50 et 102.
- Un troisième modèle a été identifié, celui de l'institut public, reprenant le Centre wallon de Recherches agronomiques et le Centre Technique Horticole. La proportion de temps de ce modèle n'a pas pu être estimée, en absolu c'est environ un demi-ETP qui y est alloué. Ce modèle peut générer jusqu'à 20k € et multiplie entre 6-30 variétés par saison.

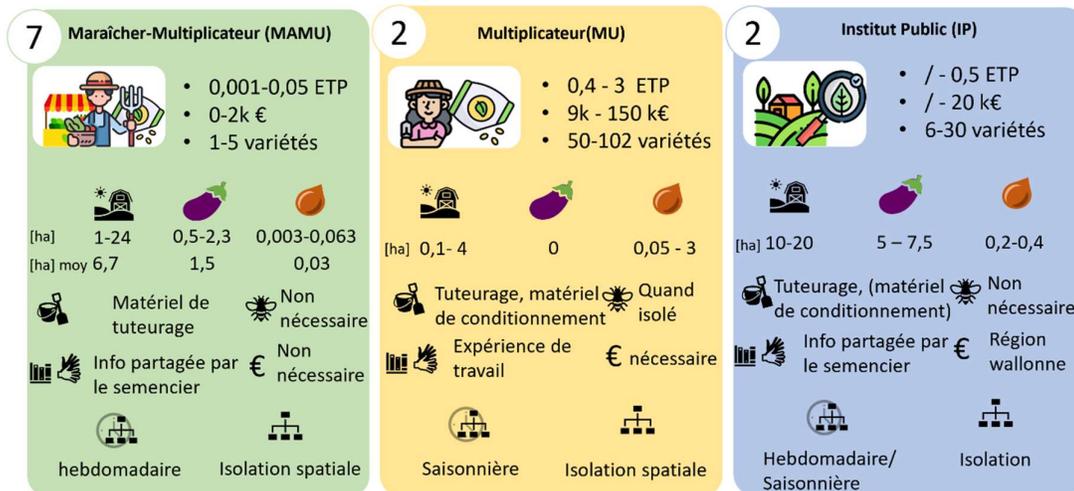


Figure 2: Modèles technico-économiques de multiplication de semences.

4. Les freins au développement de l'activité de multiplication

L'activité de multiplication de semences potagères populations en Wallonie fait face à plusieurs freins de différents ordres (figure 3) :

- Économique (l'utilisation des variétés hybrides et les enjeux de productions des maraîchers, la rentabilité et la compétitivité),
- Technique (l'utilisation des plants en maraîchage, la variabilité de production de semences liés au climat et le manque de sélection dans les variétés populations),
- Organisationnel (l'isolation spatiale et la surcharge de travail),
- Lié aux connaissances (connaissances et savoir-faire à reconstruire).

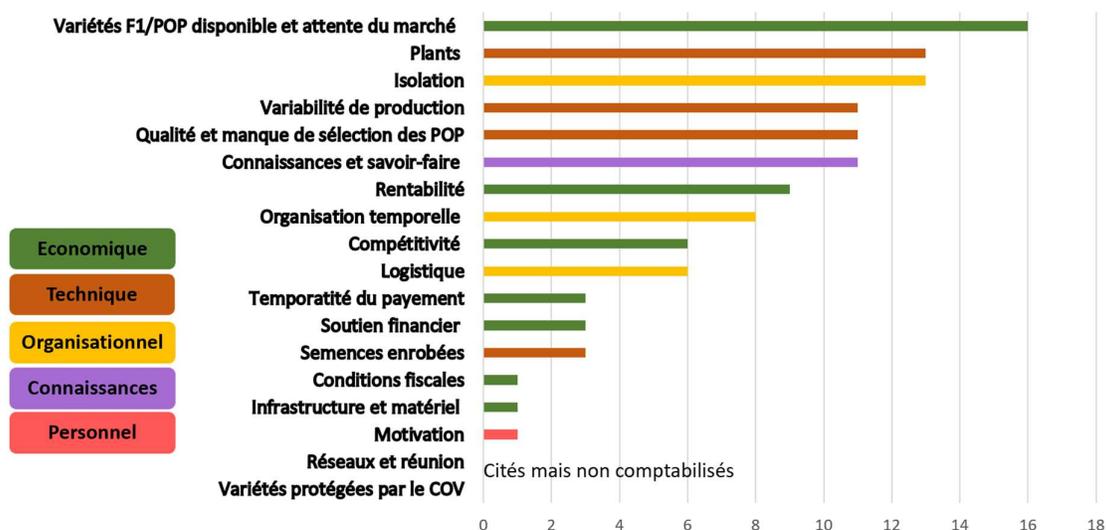


Figure 3: Freins au développement de la multiplication de semences potagères populations en Wallonie selon les producteurs de semences interviewés.

5. Quelles sont les voies de développement/leviers ?

Le développement de la multiplication est lié à nombreux aspects différents (économiques, sociologiques, techniques, politiques, idéologiques et législatifs). Dans le cadre de ce mémoire, l'identification des leviers se focalise principalement les aspects techniques et économiques. Afin de contribuer au développement de la multiplication, il faut une augmentation de la demande qui passe par une amélioration de l'offre. Et pour améliorer l'offre il faut plus de ressources pouvant être générées par une augmentation de la demande. La figure 4, illustre ce cercle et présente différents leviers (rectangles arrondis) et mécanismes, (ovales) qui contribuent à l'augmentation de la demande et à l'amélioration de l'offre.

Trois voies pour faire aux freins sont identifiées :

- La première liée aux producteurs de semences, par l'amélioration de la compétitivité de la multiplication en Wallonie (en jaune),
- La seconde liée aux producteurs de légumes et consommateurs de semences via la facilitation de l'adoption de variétés populations dans les systèmes maraîchers professionnels (en vert)
- Et la dernière liée aux consommateurs de légumes : l'augmentation de la demande de variétés populations par les consommateurs (en violet).

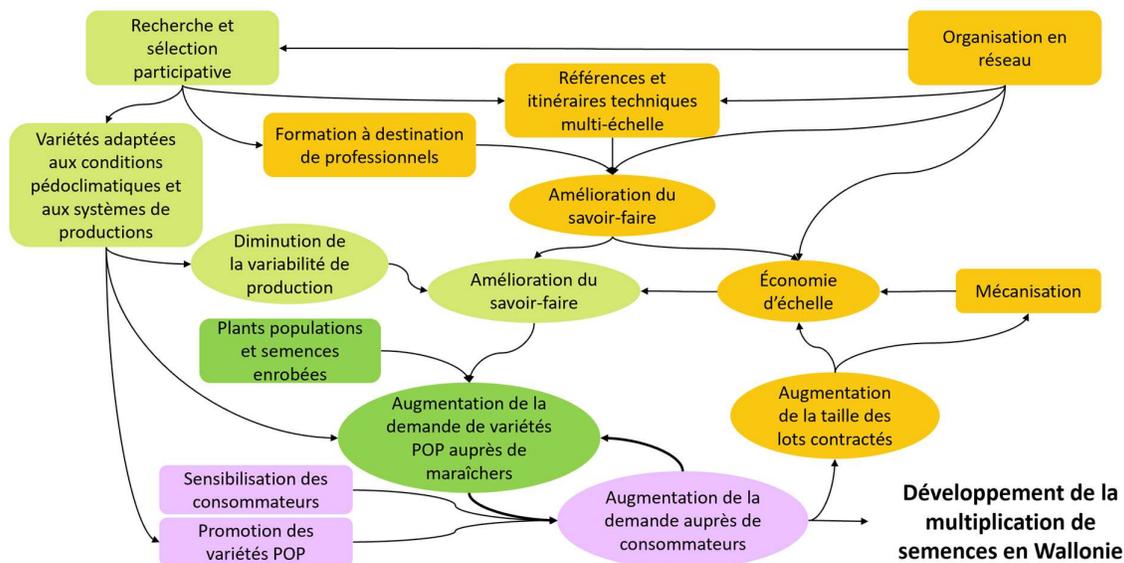


Figure 4: Trois voies de développement de la multiplication de semences potagères en Wallonie.

Légende : voies de développement : l'amélioration de la compétitivité de la multiplication en Wallonie (en jaune), la facilitation de l'adoption de variétés populations dans les systèmes maraichers professionnels (en vert) et l'augmentation de la demande de variétés populations par les consommateurs, en (violet). Les éléments contribuant à la première et deuxième voie sont en vert clair.

6. Conclusion

A l'heure actuelle, Les maraichers multiplicateurs interrogés sont d'abord motivés par des aspects idéologiques, plus que par l'intérêt économique de cette activité. Le modèle combiné MAMU représente une meilleure opportunité technico-économique lorsque les MAMU ont de l'expérience de culture, de l'espace et des serres disponibles et que les variétés multipliées sont autogames, annuelles, à haute valeur ajoutée et appréciés par le producteur. Le modèle MU semble viable en Wallonie. Le développement de la multiplication bénéficierait de soutien de autorités publiques dans la mesure où les semences populations peuvent participer à des enjeux sociétaux tels que le maintien de la biodiversité cultivée.

Contact :

Julian Martens : julian.t.martens@gmail.com

Clémentine Antier : clementine.antier@uclouvain.be

Accès au mémoire complet : <https://sytra.be/fr/publication/multiplication-semences-wallonie/>